SYREF

31/12/2014 : FIN des H.C.F.C.

Syndicat Réunionnais des Entreprises du Froid, D'Equipements de Cuisines et de Climatisation

Vœux 2013

Le chef d'entreprise ce héros !

Malgré la crise qui détruit notre tissu économique, les technocrates de tout bord continuent à sévir. Dotés d'un pouvoir considérable, ils peuvent contraindre ou bloquer des projets. Les hommes politiques passent, les technocrates restent ! Les premiers manquent de courage, les seconds de bon sens.
L'augmentation du chômage est liée en grande partie aux innombrables contraintes qui pèsent sur l'emploi. Ainsi, en vingt ans, le code du travail est passé de 3800 à 10.000 articles ! Un cauchemar pour les PME. Le risque de condamnation des chefs d'entreprise est permanent, même en étant de bonne foi.
Cette technocratie pèse d'un poids immense sur le monde du travail, cette technocratie que Jean d'ORMESSON a récemment qualifié d'inaptocratie dresse elle-même ses propres barrières à l'emploi ! Si on voulait tuer l'embauche, on ne s'y prendrait pas autrement ! Il en résulte le fait, que le nombre de CDD est en constante augmentation. En protégeant excessivement le travail, on le tue !
A tous les détracteurs de cette vision, qu'ils créent leur propre entreprise afin qu'ils en vérifient l'exactitude et puissent modifier leur compréhension. Quand regarderons t-ils enfin la réalité en face !
L'année 2012 a été extrêmement prolifique concernant les nouvelles obligations des entreprises. Citons, avec une mention spéciale, la fiche de ' Prévention des expositions aux travaux pénibles' Elle est obligatoire depuis le premier février 2012. Travailler debout ou assis nécessite l'établissement d'une fiche de pénibilité ! Que reste-t-il comme position pour qu'un travail ne soit pas pénible ? L'absence de ce document, intégré au DU est bien évidement, lourdement sanctionné !
La pénibilité pour les technocrates est sans doute de découvrir sans cesse de nouvelles contraintes pour nos entreprises. On comprend la difficulté de leur travail !
Citons encore nos bulletins de paie qui comportent vingt quatre lignes, contre sept en Allemagne, huit en Italie et quatre aux Etats-Unis.
Autre exemple, l'effet de seuil, beaucoup de PME refusent de passer la barre des dix salariés, et plus particulièrement celle des quarante neuf, par peur d'être soumises à la trentaine de contraintes supplémentaires, augmentant ainsi les charges sociales qui sont parmi les plus élevées d'Europe ! (source OCDE) Selon l'INSEE, la perte d'emploi ainsi occasionnée serait de 70 000 postes.
Avec une telle accumulation de textes et leur complexité, il n'est pas étonnant que les chiffres du chômage progressent à grand pas et risquent de battre dans les mois à venir le record de 3,2 millions de chômeurs atteint en 1997.
Nos jeunes en sont les premières victimes, mal orientés, dans un système de formation inadapté et pourtant le plus couteux de la planète, qui engloutit plus de 6 % du PIB, soit 28 milliards d'euros (source, CAPITAL, décembre 2012)
Ainsi à la Réunion, malgré un potentiel d'embauche d'une trentaine de personnes par an, on continue à former sans sourciller plus de cent cinquante frigoristes qui iront grossir chaque année les rangs de Pole Emploi.

Mes vœux pour cette année 2013, iront donc vers vous messieurs les technocrates, pour qu'un peu de lucidité vous parvienne, et qu'enfin nos chefs d'entreprises, libérés de la complexité des taches administratives puissent se consacrer pleinement à leur fonction première, créer de la valeur ajoutée et de l'emploi !

Daniel SAMARIE

Président du SYREF

SYREF : 24, chemin Léocadie 97424 PITON ST LEU TEL/FAX : 0262 34 05 85 - 0692 85 25 48 - Mail : syref@orange.fr
Site internet : www.syref.fr N° siret 493 856 421 00018 Code APE : 911A